

dernier sert principalement à la production d'électricité, bien que son utilisation dans un nouveau procédé de fabrication du fer par réduction directe ouvre la possibilité de nouveaux marchés. La majeure partie du charbon bitumineux est exportée au Japon. La production de bitumineux a atteint 4.5 millions de tonnes courtes (4 100 000 t), et la production de subbitumineux est passée à 6.5 millions de tonnes courtes (5 900 000 t). Ces niveaux représentent des augmentations de 25 et 16% respectivement par rapport à 1974.

L'Alberta a poursuivi l'expansion de son industrie du subbitumineux en 1975 et en 1976, afin de satisfaire à la demande d'énergie dans la province. Le subbitumineux de l'Alberta a également servi à la production d'énergie en Saskatchewan. Les centrales thermoélectriques sont généralement situées à proximité des mines de charbon afin de permettre la production d'électricité à un coût peu élevé. Au lac Wabamun, à 40 milles (64 km) à l'ouest d'Edmonton, la Calgary Power Ltd. exploite deux centrales qui utilisent le charbon de deux mines. Parmi les autres centrales qui utilisent du charbon, on peut mentionner celles de Drumheller, de Battle River et de Grande Cache. Bien que le charbon continuera pendant un certain temps encore à jouer un rôle important dans la planification des services d'électricité de l'Alberta, la décision, en 1976, de ne pas approuver le projet d'aménagement dans la région de Dodds-Round Hill, à 40 milles (64 km) au sud-est d'Edmonton, témoigne du souci du gouvernement de prévenir les conflits lorsque certaines terres agricoles sont en jeu.

Dans la nouvelle politique de l'Alberta en matière de charbon, publiée en 1976, on a mis l'accent sur la hausse des redevances, l'élaboration de règlements plus complets et un nouveau système de classement des terres. Les redevances sont passées de 10 cents la tonne (11 cents la tonne métrique) à une échelle de pourcentage mobile basée sur les bénéfices et les investissements. Des études environnementales, sociales, économiques et des études de récupération seront exigées avant toute nouvelle mise en valeur, et tous les projets proposés devront être soumis à plusieurs évaluations par différents ministères et organismes publics. La politique divise l'Alberta en quatre zones, depuis l'une où l'exploitation est interdite jusqu'à une autre où les restrictions sont moins sévères.

Au milieu de 1976, l'Alberta a accordé une autorisation conditionnelle à deux projets d'exploitation houillère: le projet de la Luscar Sterco Ltd., à 100 milles (161 km) à l'ouest d'Edmonton et celui de la Gregg River Ressources Ltd., à 10 milles (16 km) au sud de Hinton; la condition est que les deux sociétés se conforment au règlement contenu dans la nouvelle politique concernant le charbon. Le projet de la Luscar Sterco Ltd. consiste à fournir du charbon thermique à l'Hydro-Ontario pendant 15 ans.

Quatre mines produisent du charbon cokéfiant en Alberta. En 1975, la société la plus importante, la McIntyre Mines Limited, près de Grande Cache, a produit environ 1.9 million de tonnes courtes (1 700 000 t) de charbon (principalement de charbon cokéfiant) destiné aux marchés du Japon, des États-Unis et du Canada. En 1975, cette société a expédié 350,000 tonnes courtes (318 000 t) de charbon aux producteurs d'acier de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse, et en 1976 elle a poursuivi ses expéditions d'essai.

Après qu'une grève des mineurs d'une durée de cinq mois ait réduit la production de la Cardinal River Coals Ltd. à 800,000 tonnes courtes (726 000 t) en 1974, cette société a produit environ 1.5 million de tonnes courtes (1 400 000 t) en 1975. La Cardinal River a diversifié ses marchés en 1975 en faisant une expédition vers l'Ontario en plus de ses expéditions vers le Japon.

La Canmore Mines Ltd. a produit 185,000 tonnes courtes (168 000 t) de charbon semianthracite en 1975. La Coleman Collieries Limited a produit 850,000 tonnes courtes (771 000 t) de charbon en 1975 en provenance de ses mines souterraines et à ciel ouvert. L'activité souterraine est en voie d'abandon, et la production proviendra désormais de la mine à ciel ouvert de Tent Mountain. Les livraisons au Japon doivent atteindre 900,000 tonnes courtes (817 000 t) en 1977.

**Saskatchewan.** En 1975, quatre mines de lignite dans la région d'Estevan-Bienfait, dans le sud de la Saskatchewan, ont produit 3.9 millions de tonnes